|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2** | **Document C24/75-F** |
| **20 mai 2024** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Contribution de la France, de la Norvège, du Portugal, de la Roumanie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord |
| THÈME DU FMPT |
| **Objet**Par sa Résolution 2 (Rév. Bucarest, 2022), la Conférence de plénipotentiaires a décidé de tenir le Forum mondial des politiques de télécommunication/TIC (FMPT) et a chargé le Conseil de l'UIT:1 d'arrêter la durée, les dates, le lieu, l'ordre du jour et les thèmes des FMPT qui pourraient être organisés dans l'avenir;2 d'adopter une procédure pour l'élaboration du rapport du Secrétaire général au FMPT.La Conférence de plénipotentiaires a également chargé le Conseil de planifier l'organisation d'un FMPT en 2026. Dans le Document C24/5, un calendrier pour le FMPT-26 est proposé et le Conseil est invité à donner des orientations à ce sujet.**Suite à donner par le Conseil**Nous proposons que le Conseil **adopte** le calendrier proposé dans le Document C24/5 et **décide** d'arrêter le thème suivant pour le FMPT-26: **"Politiques applicables aux télécommunications/TIC pour atteindre la neutralité carbone et relever les défis environnementaux"**.**Références**1) *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat,* [*Climate Change 2023: Synthesis Report (2023)*](https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf) *– Disponible en anglais uniquement*;2)[*ORECE, Environmental impact of electronic communications*](https://www.berec.europa.eu/sites/default/files/files/document_register_store/2022/3/BoR%20%2822%29%2034_External%20Sustainability%20Study%20on%20Environmental%20impact%20of%20EC.pdf) *(2022), 2 – Disponible en anglais uniquement*;3) *UIT,* [*Les Nations Unies, le Forum économique mondial et les partenaires réunis pour relever le défi des déchets d'équipements électriques et électroniques*](https://www.itu.int/fr/mediacentre/Pages/2019-PR01.aspx) *(2019)*;4) *GSMA,* [*The Enablement Effect*](https://www.gsma.com/betterfuture/wp-content/uploads/2019/12/GSMA_Enablement_Effect.pdf) *(2019), 9 – Disponible en anglais uniquement*. |

Selon les évaluations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les changements climatiques constituent une menace pour le bien-être humain et la santé de la planète, et il ne nous reste que très peu de temps pour assurer un avenir vivable et durable pour tous (1).

Les télécommunications/TIC contribuent de façon considérable et croissante aux émissions, et consomment une quantité elle aussi croissante de ressources limitées. Selon un rapport élaboré par l'ORECE en 2022, le secteur représente environ 2 à 4% des émissions mondiales (2). Les institutions du système des Nations Unies ont estimé qu'en 2018, l'économie mondiale avait généré environ 50 millions de tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (3). Pour réduire les incidences environnementales des TIC, des méthodes sont en cours d'élaboration pour comprendre leur empreinte environnementale, identifier des indicateurs et des mesures communs, et définir de nouvelles pratiques mettant en avant l'écoconception et la durabilité.

Les télécommunications/TIC peuvent subir les répercussions des changements climatiques. Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations et les vagues de chaleur peuvent engendrer des interruptions de service, avec des répercussions sociales et économiques importantes. Les gouvernements, les régulateurs et le secteur privé ont un intérêt commun à élaborer des modèles politiques et réglementaires, des codes de pratique et d'autres cadres afin de soutenir la résilience des réseaux face à ces défis.

Les décideurs doivent également tirer parti du rôle révolutionnaire que les télécommunications/TIC peuvent jouer en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'atténuation des effets des changements climatiques. Une connectivité accrue permet à des secteurs tels que les transports, l'énergie et la fabrication d'entreprendre leur transformation numérique et de réduire leurs émissions. Selon les estimations de la GSMA, cet effet catalyseur permet d'obtenir un rapport de réduction des émissions de 10:1 (4). Les services de télécommunication peuvent aussi sauver des vies en cas de catastrophes naturelles et de conditions météorologiques extrêmes.

Des travaux ont déjà été menés sur ces questions à l'UIT. Par exemple:

• L'UIT-D étudie actuellement la question des TIC et des changements climatiques, et l'aide apportée par les TIC pour surveiller les changements climatiques.

• La Commission d'études 5 de l'UIT-T mène des études sur les méthodes d'évaluation des effets des TIC sur les changements climatiques et publie des lignes directrices relatives à une utilisation respectueuse de l'environnement des TIC.

• Pour l'UIT-R, les IMT-2030 devraient être mises en place compte tenu de l'efficacité énergétique, des technologies à faible consommation d'énergie, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'une utilisation appropriée des ressources selon le modèle applicable d'économie circulaire.

Ces exemples parmi d'autres sont encourageants, mais l'ampleur et l'urgence du défi exigent l'adoption d'approches politiques plus volontaristes, coordonnées et innovantes. Il faut d'urgence mener des travaux afin de traiter ces questions de manière exhaustive et concertée et d'élaborer un programme politique ambitieux et tourné vers l'avenir. Comme indiqué dans les travaux du groupe du GTC-FHR sur la mobilisation des ressources, une telle intensification des travaux menés dans le cadre de l'initiative Action du secteur du numérique pour l'environnement ne relèverait pas des activités fondamentales de l'Union actuellement financées.

Le FMPT-26 pourrait offrir un cadre permettant d'examiner plus large largement et en se concentrant sur l'avenir les questions de politique générale dans ce domaine, qui ne trouvent pas toujours leur place dans la structure en Secteurs. Le Forum pourrait envisager des Avis, par exemple, sur des sujets tels que:

• les politiques propres à réduire les incidences environnementales des télécommunications/TIC et à favoriser la neutralité carbone;

• les politiques visant à exploiter le potentiel des télécommunications/TIC pour surveiller les changements climatiques et en atténuer les effets;

• les politiques propres à promouvoir la résilience des télécommunications/TIC face aux effets des changements climatiques.

Le FMPT pourrait rassembler des représentants des gouvernements, des régulateurs, du secteur privé et d'autres parties prenantes afin de favoriser un débat éclairé et fructueux, tenu lors duquel il serait tenu compte d'un large éventail d'expériences et de perspectives d'acteurs du monde entier. Le Forum aiderait les États Membres à atteindre leurs objectifs en matière de transformation numérique et de neutralité carbone, et pourrait en outre constituer une contribution importante aux discussions sur les changements climatiques.

Le monde entier doit s'atteler d'urgence et en priorité aux défis environnementaux. Le FMPT-26 peut fournir un cadre incontournable en vue de traiter les possibilités et les défis de manière globale, et de rassembler les décideurs dans le but d'élaborer une vision commune et d'établir un programme d'action pour l'avenir.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_